

Réf: Dossier 254142

Avis de constitution

SOCIETE « CASH PLUS IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 789, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 19 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CASH PLUS IVOIRE »

Objet : TRANSFERT D'ARGENT, TRANSFERT D'UNITES, CHANGEMENT DE DEVISE, COMMERCE GENERAL, DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 789, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOUYATE KASSOUM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05746 du 02/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70375/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

